

# CONSULTATION PUBLIQUE

Document d'information à l'appui  
de la première possibilité de participation du public  
Préparé conformément à la  
*Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*

## **Projet à l'étude :**

Mine d'or Spanish Mountain  
Situé à 70 kilomètres au nord-est de la ville de Williams Lake, en  
Colombie-Britannique

## **Proposé par :**

Spanish Mountain Gold Ltd.

## **Préparé par :**

Agence canadienne d'évaluation environnementale

**Numéro de référence du Registre canadien d'évaluation environnementale :**  
*11-03-63917*

**Du 21 octobre au 21 novembre 2011**

## 1. APERÇU DU PROCESSUS D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

En général, l'évaluation environnementale est un processus qui a pour objectif de prévoir, d'éviter ou de réduire le plus possible les effets d'un projet sur l'environnement avant sa mise en œuvre. L'évaluation environnementale permettra de déterminer les effets possibles du projet sur l'environnement, de proposer des mesures pour éviter ou atténuer les effets négatifs du projet sur l'environnement et de prévoir s'il y aura des effets négatifs importants sur l'environnement après la mise en place des mesures d'atténuation.

La proposition formulée par Spanish Mountain Gold Limited, soit d'aménager et d'exploiter la mine d'or Spanish Mountain (le projet), doit faire l'objet d'une évaluation environnementale conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. On a déterminé que le type de processus d'évaluation environnementale requis pour le projet était une étude approfondie puisque le taux de production prévu, soit 40 000 tonnes de minerai par jour, dépasse le seuil de 600 tonnes de minerai par jour défini pour les mines d'or dans le *Règlement sur la liste d'étude approfondie*. En outre, le projet prévoit la construction d'une usine métallurgique capable de transformer 40 000 tonnes de minerai par jour, ce qui excède le seuil de 4 000 tonnes de minerai par jour défini dans le *Règlement sur la liste d'étude approfondie*.

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale dispose de ressources pour guider le public dans le processus d'évaluation environnementale. Pour obtenir des renseignements sur le processus d'évaluation environnementale, veuillez consulter le site Web de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, à l'adresse suivante : [www.acee-ceaa.gc.ca](http://www.acee-ceaa.gc.ca).

### Organismes fédéraux participant à l'évaluation environnementale

Plusieurs organismes fédéraux participent à l'évaluation environnementale du projet, notamment :

ORGANISME FÉDÉRAL	PARTICIPATION
<ul style="list-style-type: none"><li>• Agence canadienne d'évaluation environnementale</li></ul>	S'assure qu'une évaluation environnementale est réalisée conformément à la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> . Joue le rôle de « guichet unique » au sein du gouvernement du Canada quant au processus d'évaluation environnementale.
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ressources naturelles Canada</li><li>• Pêches et Océans Canada</li><li>• Transports Canada</li></ul>	Pourraient avoir des responsabilités décisionnelles en ce qui a trait à la délivrance de permis ou d'autorisations du fédéral, ou les deux, relativement au projet. Doivent s'assurer qu'une évaluation environnementale est réalisée avant de prendre une décision qui permettrait la mise en œuvre du projet. Apportent leur expertise afin d'appuyer la réalisation de l'évaluation environnementale.
<ul style="list-style-type: none"><li>• Environnement Canada</li><li>• Santé Canada</li></ul>	Apportent au besoin leur expertise afin d'appuyer la réalisation de l'évaluation environnementale.

## **Autres exigences législatives ou initiatives stratégiques**

Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'amélioration du rendement du régime de réglementation pour les grands projets de ressources*, le projet est aussi considéré comme un grand projet de ressources par le Bureau de gestion des grands projets (BGGP), compte tenu de sa complexité et du nombre d'instances concernées. Par conséquent, le projet est également soumis à l'initiative fédérale d'examen des grands projets. On trouvera de plus amples renseignements concernant l'initiative des grands projets de ressources sur le site du BGGP, à l'adresse suivante : [www.mpmo-bggp.gc.ca](http://www.mpmo-bggp.gc.ca).

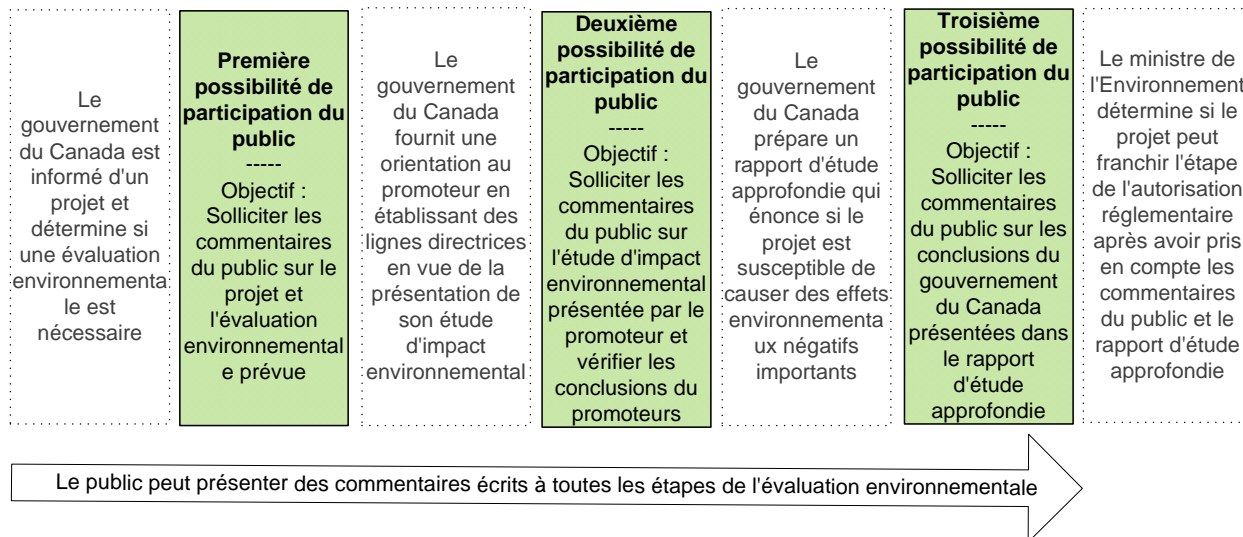
Le projet est également assujéti à l'*Environmental Assessment Act* de la Colombie-Britannique (BCEAA), et un processus d'évaluation fédéral-provincial conjoint sera mené conformément aux principes énoncés dans l'Entente de collaboration entre le Canada et la Colombie-Britannique en matière d'évaluation environnementale. Des renseignements supplémentaires sont donnés sur le site Web du Bureau d'évaluation environnementale de la Colombie-Britannique (BEECB), à l'adresse suivante : [www.eao.gov.bc.ca](http://www.eao.gov.bc.ca) (en anglais seulement).

## **2. OBJECTIF DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC**

L'objectif premier de l'évaluation environnementale est de réduire le plus possible ou d'éviter les effets négatifs du projet sur l'environnement avant qu'ils se produisent et d'intégrer les facteurs environnementaux au processus de prise de décision du gouvernement du Canada. La participation du public est un élément important du processus d'évaluation environnementale, car elle renforce la qualité de l'évaluation environnementale. De plus, le public constitue une source importante de connaissances locales et traditionnelles reliées à l'emplacement du projet et à ses effets possibles sur l'environnement.

Le gouvernement du Canada prévoit offrir trois possibilités de participation au public dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet, comme le montre la figure 1 ci-dessous. À ce stade-ci, le public aura une première possibilité de participation du 21 octobre au 21 novembre 2011, qui lui permettra de formuler des commentaires sur le projet et sur l'évaluation environnementale.

**Figure 1 :** Possibilités de participation du public à l'évaluation environnementale du projet de la mine d'or Spanish Mountain



### 3. OBJECTIFS DE LA PREMIÈRE POSSIBILITÉ DE PARTICIPATION DU PUBLIC

À cette étape initiale de l'évaluation environnementale, le gouvernement du Canada partage des renseignements sur le projet et l'évaluation environnementale prévue. La première possibilité de participation du public vise à recueillir des renseignements et des commentaires auprès du public.

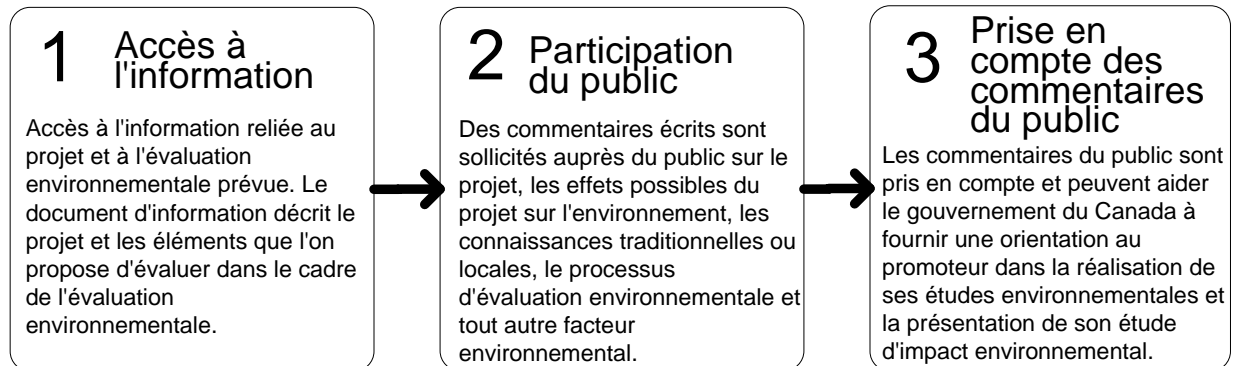
On invite le public à formuler des commentaires sur les éléments suivants :

- le projet;
- les facteurs que l'on se propose d'inclure dans l'évaluation environnementale, dont les composantes valorisées de l'écosystème, d'autres aspects environnementaux, d'autres facteurs et points pertinents;
- les effets possibles du projet sur l'environnement;
- les connaissances locales ou traditionnelles;
- le processus d'évaluation environnementale prévu, dont les possibilités de participation du public planifiées;
- toute autre considération relative à l'environnement ayant un lien avec le projet.

Comme on le décrit à la figure 2, le gouvernement du Canada détermine quels facteurs environnementaux sont susceptibles d'être touchés par le projet et doivent être examinés par Spanish Mountain Gold Limited dans son étude d'impact environnemental. On sollicite des commentaires sur les aspects du projet et de ses effets possibles sur l'environnement qui peuvent préoccuper le public, de sorte qu'on puisse les aborder dans l'évaluation environnementale. Les facteurs que l'on se propose d'inclure dans l'évaluation environnementale sont décrits à la section 5 du présent document d'information.

**Figure 2 :** Processus relié à la première possibilité de participation du public – période de commentaires du public

**Première possibilité de participation du public - période de commentaires du public**



**Consultation des groupes autochtones**

En plus d'offrir des possibilités de participation au public, le gouvernement du Canada consulte les groupes autochtones susceptibles d'être touchés par le projet. Le gouvernement du Canada a l'obligation de mener des consultations et, le cas échéant, de trouver des accommodements aux préoccupations soulevées s'il envisage de prendre des mesures qui pourraient avoir un effet préjudiciable sur les droits ancestraux ou issus des traités éventuels ou établis. Le gouvernement du Canada consulte les groupes autochtones susceptibles d'être touchés par le projet au cours du processus d'évaluation environnementale et travaillera en étroite collaboration avec la province de la Colombie-Britannique, Spanish Mountain Gold Limited et les groupes autochtones susceptibles d'être touchés par le projet en vue d'assurer un processus coordonné.

**4. RÉSUMÉ DU PROJET DE MINE D'OR SPANISH MOUNTAIN**

Spanish Mountain Gold Limited propose d'aménager et d'exploiter la mine d'or Spanish Mountain (le projet), à environ 70 kilomètres au nord-est de Williams Lake, en Colombie-Britannique. On prévoit que 40 000 tonnes de minerai seront transformées quotidiennement dans le cadre du projet, ce qui produira approximativement 116 tonnes métriques d'or doré au cours de la durée de vie de la mine, soit 10 ans. L'or doré sera transformé sur place dans une installation de préparation, et devrait être transporté à partir du site vers une raffinerie de métaux précieux située en Ontario. Le transport de l'or doré sera confié à une société qui fournira des véhicules blindés et assurera la sécurité du transport. On prévoit que la fermeture de la mine sera effectuée dans les deux ans qui suivront le terme de la durée de vie de la mine (après la dixième année d'exploitation), après quoi on soumettra le site minier à des mesures de restauration et à une surveillance pendant trois ans.

## **Emplacement du projet**

Le projet est situé dans la région de Cariboo, dans le centre de la Colombie-Britannique, à approximativement 70 kilomètres au nord-est de Williams Lake. Le centre du projet se trouve à une latitude de 52° 35' 21" et à une longitude de 121° 26' 28" (coordonnées en projection de Mercator transverse universelle [UTM] : zone 10, E605027, N5827713). L'agglomération la plus proche est le village de Likely, qui se trouve à environ 6 kilomètres au nord-ouest du site du projet.

Veillez consulter la carte montrant l'emplacement du projet et de ses composantes à la figure 3.

## **Comment obtenir un complément d'information**

Afin de faciliter la participation du public à cette première possibilité de consultation, on a demandé à Spanish Mountain Gold Limited de préparer un sommaire des composantes clés que la société se propose de construire, d'exploiter et de désaffecter dans le cadre du projet de la mine d'or Spanish Mountain. On trouve ce sommaire à la section suivante du présent document, intitulée « Composantes clés du projet »; il donne un aperçu du projet, mais il ne constitue pas un substitut à la description exhaustive du projet. On peut consulter la description exhaustive du projet de la mine d'or Spanish Mountain telle que soumise par Spanish Mountain Gold Limited à partir du site du Bureau de gestion des grands projets, à l'adresse suivante : [www.mpmo-bggp.gc.ca](http://www.mpmo-bggp.gc.ca).

On trouve d'autres renseignements sur le projet de la mine d'or Spanish Mountain Gold et Spanish Mountain Gold Limited sur le site Web de Spanish Mountain Gold Limited, à l'adresse suivante : [www.spanishmountaingold.com](http://www.spanishmountaingold.com) (en anglais seulement). On peut adresser ses questions directement à Spanish Mountain Gold Limited par courriel, à l'adresse suivante : [community@spanishmountaingold.com](mailto:community@spanishmountaingold.com).

## Composantes clés du projet

La construction, l'exploitation et la désaffectation des composantes clés suivantes du projet sont proposées par Spanish Mountain Gold Limited et décrites ci-dessous (voir également la figure 3) :

<b>Composante</b>	<b>Description</b>
Mine à ciel ouvert	<p>La mine à ciel ouvert sera aménagée grâce à des techniques classiques de forage rotatif, d'abattage à l'explosif et de chargement à l'aide de pelles hydrauliques et de camions de 180 tonnes. L'empreinte finale de la mine à ciel ouvert s'étendra sur une superficie de 124 hectares; cette mine sera exploitée en quatre phases pendant lesquelles les déchets seront entreposés aux abords de la fosse :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Phase 1 : premier périmètre renfermant un minerai à forte teneur en or, dans la zone principale.</li><li>• Phase 2 : fosse de la zone nord. Un chemin de transport procurera un accès entre la zone principale et la zone nord.</li><li>• Phase 3 : seconde zone à teneur élevée de la zone principale.</li><li>• Phase 4 : phase finale dans la zone principale.</li></ul>
Site de l'usine	<p>Le site de l'usine sera aménagé à l'ouest de la fosse à ciel ouvert, et comprendra un concasseur principal, un dépôt de minerai d'or concassé, une usine de transformation, un atelier pour les camions et un bureau, sur une surface totale de 10 hectares. L'usine de transformation est conçue pour transformer 40 000 tonnes de minerai par jour et sera en activité 24 heures sur 24, 365 jours par année.</p> <p>L'usine de transformation produira de l'or doré par concassage et broyage, flottation par mousse, cyanuration par lixiviation au carbone, élution du carbone, extraction électrolytique de l'or, filtration des boues, distillation du mercure et passage au four de fusion. Divers réactifs chimiques seront ajoutés aux boues d'extraction afin de faciliter le processus de flottation de l'or. Les réactifs seront entreposés, mélangés et distribués à partir d'une centrale dans une zone réservée aux réactifs. Afin d'assurer le confinement des déversements, la préparation des réactifs et le stockage se feront dans une zone isolée capable de contenir 110 % du volume du plus gros réservoir.</p> <p>Une partie du minerai acheminé à l'usine de transformation sera extrait pendant la phase de décapage préparatoire de la mine. Ce minerai sera entreposé près du concasseur principal avant la mise en activité de l'usine, et on prévoit que le minerai ainsi entassé sera écoulé d'ici la fin de la deuxième année des travaux. On prévoit que l'usine transformera 40 000 tonnes de minerai par jour jusqu'à la septième année; à ce moment, la production commencera à ralentir. L'extraction sera terminée au bout de 10 ans.</p>

<b>Composante</b>	<b>Description</b>
Gestion des stériles	<p>Les stériles provenant de la mine à ciel ouvert seront stockés dans les haldes à stériles est et ouest et l'installation de stockage des résidus miniers, puis employés comme remblai dans la zone nord de la fosse à ciel ouvert tout au long de la durée de vie de la mine. Toutes les matières générant des acides seront entreposées en submersion dans l'installation de stockage des stériles afin de prévenir la formation d'acides, et les matières convenables ne constituant pas des sources d'acides seront employées dans la construction du barrage. Certains stériles susceptibles de générer des acides seront aussi entreposés dans l'installation de stockage des stériles et seront progressivement inondés par l'étang de surnageant. Les haldes à stériles est et ouest en périphérie de la fosse à ciel ouvert contiendront toutes deux des matières susceptibles de générer des acides ainsi que des matières non propices à la formation d'acides en volumes qui permettront aux matières rocheuses consommant les acides de prévenir le ruissellement acide. Au terme de la phase 2, les stériles susceptibles de générer des acides ainsi que les stériles ne constituant pas des sources d'acides seront utilisés comme remblai dans la zone nord de la fosse à ciel ouvert. Tous les résidus produits à partir de la septième année seront utilisés comme remblai dans la fosse.</p>

Composante	Description
Installation de stockage des résidus miniers	<p>La principale fonction de l'installation de stockage des résidus miniers est d'isoler tous les résidus miniers solides en toute sécurité et de prévenir les infiltrations acides à partir des stériles générant des acides et susceptibles d'en générer. L'installation est conçue pour protéger les eaux souterraines et les eaux de surface de la région pendant l'exploitation et après la fermeture. On propose d'aménager l'installation de stockage des résidus miniers dans le bassin hydrographique des ruisseaux Grogan et Fisher, de l'anse Likely ainsi que de deux affluents sans nom du ruisseau Cedar. Dans la zone correspondant à l'empreinte de l'installation de stockage des résidus miniers, aucun de ces cours d'eau n'abrite de populations de poissons, et l'installation n'empiète donc pas sur l'habitat des poissons.</p> <p>Six autres emplacements ont été étudiés pour l'installation de stockage des résidus miniers par Spanish Mountain Gold Limited. D'un point de vue économique, un des emplacements possibles, dans le bassin du ruisseau Cedar, était plus avantageux que les autres, et on a recommandé son inclusion dans le document d'évaluation économique préliminaire <i>NI 43-101 Preliminary Economic Assessment</i>. À la suite de l'évaluation économique préliminaire, Spanish Mountain Gold Limited a écarté l'emplacement le moins coûteux et les autres parce que l'empreinte de l'installation de stockage aurait alors nui directement aux populations de poissons et à leur habitat. L'emplacement proposé pour l'installation de stockage des résidus miniers est celui qui, selon Spanish Mountain Gold Limited, a le moins de répercussions sur l'environnement, et c'est donc celui qui doit être considéré.</p>
Zones réservées à la fabrication et au stockage des explosifs	<p>On propose d'aménager l'installation de fabrication des explosifs à environ 500 mètres de l'emplacement de l'usine, le long de la route d'accès aux résidus miniers; elle occupera une superficie d'environ 45 mètres par 35 mètres. Toutes les structures destinées aux explosifs seront placées dans une zone barricadée et clôturée de manière appropriée. Les installations sécurisées comprendront un silo à nitrate d'ammonium, un silo d'émulsion et un magasin de détonateurs, lesquels seront conçus et exploités en conformité avec les lois et les règlements applicables.</p>

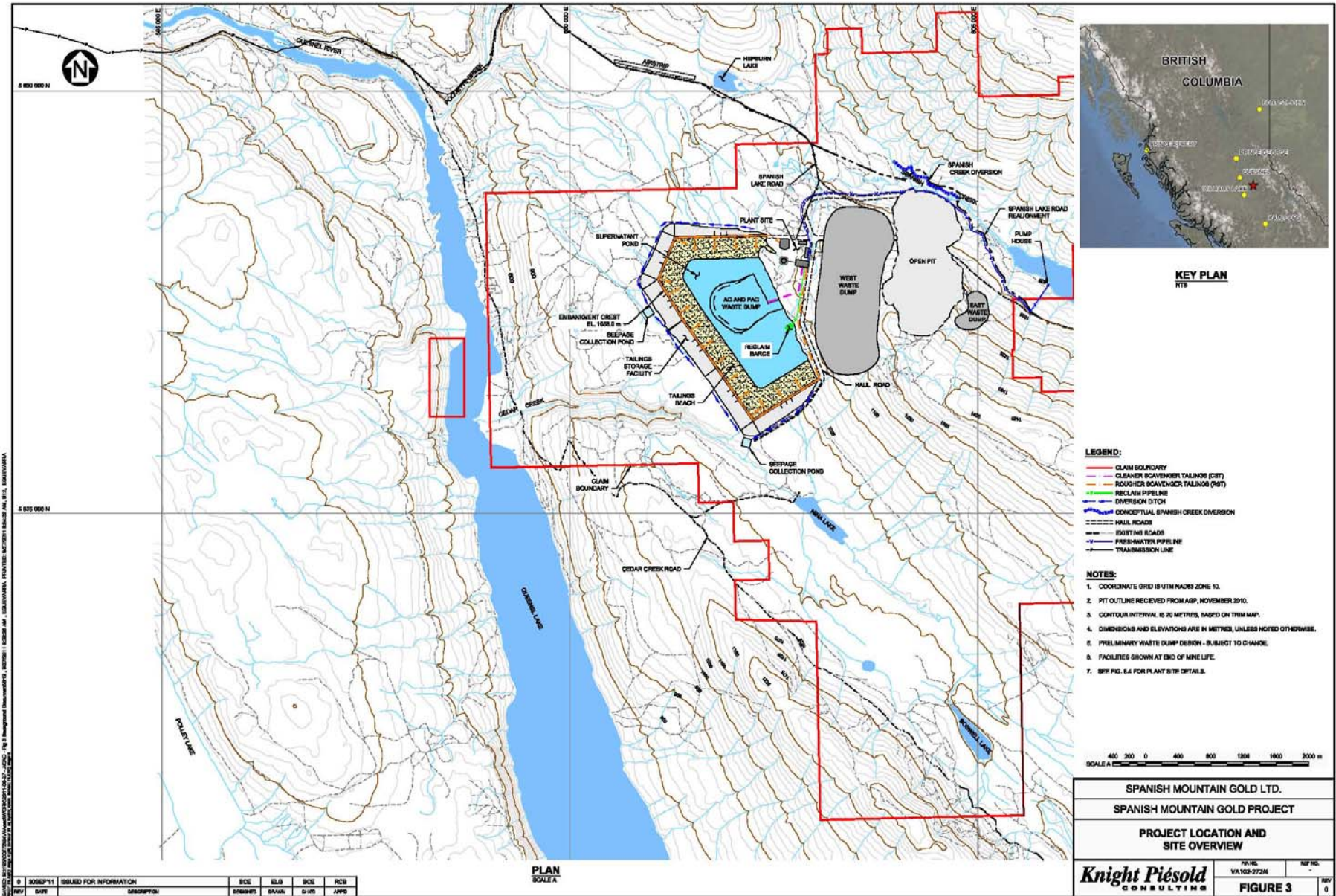
<b>Composante</b>	<b>Description</b>
Routes d'accès et de transport	<p>Une nouvelle route principale d'accès au site sera aménagée entre la route Spanish Lake et le site de l'usine, et sera entretenue toute l'année par Spanish Mountain Gold Limited. De nouvelles routes de transport des produits miniers seront aménagées entre la fosse à ciel ouvert et la principale zone de transformation. Toutes les bermes seront aménagées conformément la réglementation relative à l'exploitation minière en vigueur en Colombie-Britannique. Des routes secondaires seront aménagées pour desservir l'installation de stockage des résidus miniers et le site de l'usine. La route Spanish Lake sera détournée au nord de la mine à ciel ouvert pour que l'accès public et commercial soit maintenu. Il faudra construire deux ponts pour que la route puisse enjamber le ruisseau Spanish, dont on prévoit la déviation en périphérie nord de la mine.</p>
Alimentation en électricité et distribution de l'électricité	<p>La demande en électricité du site minier devrait être de l'ordre de 60 mégawatts, lesquels seront fournis par une nouvelle ligne de transmission à 69 kilovolts de 39 kilomètres de long reliant le poste du lac Gavin et le site de l'usine. La nouvelle ligne prévue entre le poste du lac Gavin (ou un raccordement à la ligne près du poste) et la mine empruntera l'actuel couloir de distribution de British Columbia Hydro qui suit la route Likely entre le poste du lac Gavin et Likely. À partir de Likely, la ligne de transmission suivra la route Keithley Creek et la route Spanish Lake jusqu'à un poste à proximité du site de l'usine. Si le raccordement est fait à partir de la ligne de transmission plutôt que directement au poste du lac Gavin, un petit poste de sectionnement sera probablement nécessaire à l'emplacement du raccordement.</p> <p>Le poste du site minier sera situé à côté du site de l'usine et comprendra deux transformateurs principaux reliés à l'appareil principal de commutation de 15 kilovolts. Des génératrices au diesel de 2 mégawatts seront installées dans l'usine de transformation et les bureaux pour assurer l'alimentation électrique des services essentiels en cas de panne. Une courte ligne de transmission aérienne à 15 kilovolts fournira l'alimentation électrique à l'infrastructure du site minier. Une amélioration de l'isolation thermique de la ligne de transmission à 69 kilovolts de British Columbia Hydro le long de la route Beaver Lake jusqu'au lac Big pourrait être nécessaire afin d'accroître les températures maximales de fonctionnement permises.</p>

<b>Composante</b>	<b>Description</b>
Déviation de cours d'eau	<p data-bbox="440 233 1455 338">Une section d'environ 250 mètres de long du ruisseau Spanish en aval du lac Spanish sera déviée pour permettre l'aménagement de la portion nord de la mine à ciel ouvert.</p> <p data-bbox="440 369 1455 758">On a effectué une évaluation préliminaire de la taille du canal de dérivation du ruisseau Spanish nécessaire pour que celui-ci contourne la mine. La largeur du canal reflète celle du cours d'eau naturel, de manière à faciliter les mesures de rétablissement de l'habitat, mais sa profondeur est suffisante pour accommoder le maximum atteint 1 année sur 1 000 par la crue nominale. On prévoit que la fosse n'empiétera pas sur le chenal actuel du ruisseau Spanish et que le chenal actuel restera en place comme voie d'acheminement des eaux, le canal de dérivation ne servant qu'à éloigner les eaux de la lisière de la fosse. L'eau qui déborderait du canal de dérivation pénétrerait ainsi dans le chenal naturel abandonné au lieu d'envahir la fosse.</p>

<b>Composante</b>	<b>Description</b>
Gestion de l'eau	<p data-bbox="440 233 1463 558">Un plan de gestion de l'eau est en voie d'élaboration pour réguler toutes les eaux de surface dans la zone d'exploitation minière. Les objectifs de ce plan comprennent la protection de l'eau du point de vue de la qualité et de la quantité en aval du site du projet, l'optimisation de l'utilisation de l'eau, la maximisation de la réutilisation de l'eau, la réduction du mélange entre l'eau propre et l'eau en contact avec la mine, la gestion des infiltrations, la déviation des eaux, l'élimination des rejets incontrôlés ainsi que l'application de mesures de réduction de l'érosion et de la perturbation des sédiments.</p> <p data-bbox="440 590 1463 1056">Les principaux volets du plan de gestion de l'eau comprennent le transfert de l'eau de la fosse à ciel ouvert et de l'eau des haldes à résidus miniers vers l'installation de stockage des résidus miniers, et la dérivation de toutes les eaux non touchées par l'exploitation minière afin qu'elles contournent le site, sauf la quantité nécessaire pour combler le déficit en eau. Des étangs et des systèmes de pompage seront aménagés afin de recueillir les infiltrations en aval de chaque remblai de l'installation de stockage des résidus miniers; ainsi, les eaux de ruissellement et d'infiltration seront contenues et renvoyées par pompage vers l'installation de stockage des résidus miniers. Des fossés de déviation en surface intercepteront et dévieront les eaux non touchées par l'exploitation minière autour de l'installation de stockage des résidus miniers en vue de leur déversement dans l'environnement.</p> <p data-bbox="440 1087 1463 1339">L'usine de transformation utilisera environ 6 700 mètres cubes d'eau douce par jour. Chaque fois que ce sera possible, on utilisera l'eau recyclée provenant des résidus miniers, et on récupérera l'eau de l'étang de surnageant de l'installation de stockage des résidus miniers à l'aide de pompes montées sur barges et d'une conduite d'eau réservée à l'eau de récupération. Si l'eau manque, on s'approvisionnera par pompage au lac Spanish.</p> <p data-bbox="440 1371 1463 1686">Un point d'approvisionnement en eau sera aménagé au lac Spanish en conformité avec les lignes directrices fédérales et provinciales. La prise d'eau, sous l'eau, sera enveloppée par un écran de protection, et la station de pompage sera située à au moins 30 mètres des berges du lac, hors de la zone riveraine. La conduite d'eau douce sera conçue pour accommoder un débit maximal de 0,01 mètre cube par seconde. Une seule conduite de 356 millimètres de diamètre en acier faisant environ 5 kilomètres de long reliera la station de pompage du lac Spanish au réservoir d'eau douce de l'usine de transformation.</p>

<b>Composante</b>	<b>Description</b>
Expédition de l'or doré	<p>Il est prévu que l'or doré soit transporté de l'usine de transformation jusqu'à une raffinerie de métaux précieux située en Ontario. Le transport de l'or doré sera confié à une société qui fournira des véhicules blindés et assurera la sécurité du transport. Une fois par semaine, un véhicule blindé devrait venir chercher les lingots dans le dépôt d'or pour les acheminer à la raffinerie. Le choix de transporter l'or par voie terrestre, ferroviaire ou maritime reviendra à la société de sécurité. Aucun des moyens de transport ne requiert l'aménagement de nouvelles infrastructures.</p>
Fermeture et désaffectation de la mine	<p>Tous les immeubles et toutes les structures seront démontés ou démolis, puis enlevés du site minier. Lorsque cela sera possible, les matériaux récupérables seront réutilisés, recyclés ou transformés en vue d'une autre utilisation.</p> <p>La désaffectation de l'installation de stockage des résidus miniers comprendra les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• retrait et remise en état des zones perturbées, notamment l'empreinte des structures, les routes d'accès, les structures de transport, les conduites, etc.;</li> <li>• stabilisation, modelage, contournement et reverdissement des surfaces perturbées;</li> <li>• activités de surveillance en vue de confirmer les hypothèses formulées pour la fermeture.</li> </ul> <p>Les haldes à stériles seront laissées en place et recouvertes de la couche de sol et de la végétation récupérées.</p> <p>Une fois l'exploitation minière terminée, on prévoit modifier le drainage du site pour permettre à la fosse à ciel ouvert de se remplir d'eau. La qualité de l'eau sera modélisée avant remplissage afin de déterminer la qualité de l'eau une fois la fosse remplie, de manière à s'assurer que l'eau déversée dans le milieu récepteur répondra aux exigences en matière de qualité de l'eau.</p> <p>La désaffectation des routes de transport et d'accès qui ne seront plus utilisées comprendra l'enlèvement des ponts, des ponceaux et des autres structures enjambant les cours d'eau, la remise en état des berges et des zones riveraines touchées, ainsi que le reverdissement des zones perturbées.</p>

Figure 3 : Emplacement et composantes du projet



### Figure 3 : Emplacement du projet et aperçu du site

1. Les coordonnées sont en UTM NAD83 zone 10.
2. Tracé de la mine à ciel ouvert reçu d'AGP (novembre 2010).
3. Équidistance des courbes de niveau : 20 m, d'après la carte TRIM.
4. Les dimensions et les altitudes sont indiquées en mètres, sauf indication contraire.
5. Plan préliminaire de la halde à stériles; sujette à changement.
6. On indique l'aspect des installations au terme de la durée de vie de la mine.
7. Voir la figure 6.4 pour le plan détaillé de l'usine de transformation.

Quesnel River = rivière Quesnel

Hepburn Lake = lac Hepburn

Spanish Lake Road = route Spanish Lake

Spanish Creek Diversion = déviation du ruisseau Spanish

Spanish Creek = ruisseau Spanish

Spanish Creek Road realignment = détournement de la route Spanish Creek

Pump House = station de pompage

Open Pit = fosse à ciel ouvert

East Waste Dump = halde à stériles est

West Waste Dump = halde à stériles ouest

Haul Road = route de transport

Reclaim Barge = barge de récupération

AG and PAG Waste Dump = halde à stériles générant des acides et susceptibles de générer des acides

Plant Site = site de l'usine

Supernatant Pond = étang de surnageant

Embankment Crest = couronne de remblai

Seepage Collection Pond = étang de cueillette des eaux d'infiltration

Tailings Storage Facility = installation de stockage des résidus miniers

Tailings Beach = lisière de résidus miniers

Cedar Creek = ruisseau Cedar

Claim Boundary = limite de la concession

Cedar Creek Road = route Cedar Creek

Key Plan = Plan d'ensemble

British Columbia = Colombie-Britannique

Boswell Lake = lac Boswell

Nina Lake = lac Nina

Legend = Légende

Claim Boundary = limite de la concession

Cleaner Scavenger Tailings = boues de résidus miniers assainies

Rougher Scavenger Tailings = boues de résidus miniers brutes

Reclaim pipeline = conduite de récupération

Diversion ditch = fossé de déviation

Conceptual Spanish Creek Diversion = déviation théorique du ruisseau Spanish

Haul Roads = routes de transport

Existing Roads = routes existantes

Freshwater Pipeline = conduite d'eau douce

Transmission Line = ligne de transmission

## 5. PORTÉE PROPOSÉE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Considérant le projet et la description de projet présentés par Spanish Mountain Gold Limited, le gouvernement du Canada établit les facteurs ainsi que la portée des facteurs à prendre en compte dans l'évaluation environnementale. Spanish Mountain Gold Limited sera tenue de fournir des renseignements sur les éléments proposés ci-dessous, ainsi que sur tout autre élément établi par les organismes fédéraux participant à l'évaluation environnementale. Le gouvernement du Canada prendra en considération les commentaires écrits reçus du public au cours de la première possibilité de participation du public ainsi que les commentaires des groupes autochtones susceptibles d'être touchés par le projet dans le cadre de l'évaluation environnementale.

Éléments proposés qui feront l'objet d'un examen dans le cadre de l'évaluation environnementale :

<i>Changements que la réalisation du projet risque de causer aux <b>composantes valorisées de l'écosystème</b> suivantes :</i>	<i>Changements que la réalisation du projet risque de causer aux <b>autres facteurs et éléments pertinents</b> suivants :</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conditions environnementales, y compris le climat</li> <li>▪ Qualité et quantité des eaux de surface</li> <li>▪ Qualité des eaux souterraines</li> <li>▪ Hydrogéologie</li> <li>▪ Populations de poissons et leur habitat</li> <li>▪ Végétation</li> <li>▪ Communautés écologiques rares et sensibles, dont les milieux humides</li> <li>▪ Invertébrés terrestres</li> <li>▪ Amphibiens</li> <li>▪ Oiseaux migrateurs, rapaces, chauves-souris et leur habitat</li> <li>▪ Mammifères et leur habitat</li> <li>▪ Sols, y compris le terrain et la géologie</li> <li>▪ Espèces en péril, leur habitat essentiel et leurs résidences tels que définis dans la <i>Loi sur les espèces en péril</i></li> <li>• Qualité de l'air (retombées de poussières et de particules)</li> </ul> <p>Effet de tout changement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la santé humaine (par exemple en raison de changements de la qualité de l'air, du bruit et des vibrations, de la qualité de l'eau, de la lumière et des aliments prélevés dans la nature)</li> <li>▪ Conditions socioéconomiques locales et régionales</li> <li>▪ Patrimoine matériel et culturel</li> <li>▪ Ressources archéologiques, historiques, paléontologiques ou architecturales, y compris les structures et les sites d'importance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effets cumulatifs sur l'environnement susceptibles de découler des effets résiduels du projet (qui persistent après la mise en œuvre des mesures d'atténuation) combinés à la réalisation d'autres projets ou activités passés, en cours ou à venir</li> <li>▪ Effets sur l'environnement des accidents et des défaillances</li> <li>▪ Capacité des ressources renouvelables susceptibles d'être touchées par le projet à répondre aux besoins présents et à ceux des générations futures</li> <li>▪ Utilisation actuelle des terres et des ressources par les Autochtones</li> <li>▪ Changements d'origine environnementale susceptibles d'être apportés au projet (c'est-à-dire par les catastrophes naturelles, les séismes et les conditions météorologiques extrêmes)</li> <li>▪ Objet et nécessité du projet</li> <li>▪ Autres moyens de réaliser le projet</li> <li>▪ Nécessité d'un programme de suivi ainsi que ses modalités</li> </ul>

## 6. PROCÉDURE RELATIVE À LA PRÉSENTATION DES OBSERVATIONS ÉCRITES

Le gouvernement du Canada accepte les commentaires écrits du **21 octobre au 21 novembre 2011**. Veuillez noter que tous les commentaires reçus sont considérés comme des documents publics et seront versés au registre public.

Vous pouvez faire parvenir vos commentaires par :

**COURRIEL :** [SpanishMountainGoldMineEA@acee-ceaa.gc.ca](mailto:SpanishMountainGoldMineEA@acee-ceaa.gc.ca)

**TÉLÉCOPIEUR :** 604-666-6990

**COURRIER :** Projet de la mine d'or Spanish Mountain  
Agence canadienne d'évaluation environnementale  
701, rue West Georgia, bureau 410  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1C6